

ANNONCES NOUVELLES!

ON DEMANDE—Un bon garde-magasin, s'adresser de suite au No 257, rue Cumberland.

—On a commencé la pose de nouveaux trottoirs sur la rue Notre-Dame Ouest.

—Un jeune garçon a été condamné à \$2 ou 15 jours pour résistance à la police.

—Un individu a été condamné à \$20 d'amende, hier matin, pour port d'armes illégales.

—La profondeur de l'eau dans le chenal du lac Saint-Pierre était hier matin de 20 pieds 4 pouces.

—Le 31 courant, Sa Grandeur Mgr Fabre ira brûler l'herbe anglaise de la nouvelle église de l'Épiphanie.

—Pour des raisons spéciales, le retraité des vicaires du diocèse de Montréal a été remis au 5 septembre.

—M. F. André, professeur à l'école polytechnique est de retour de Paris, où il est allé passer deux mois.

—Un citoyen de cette ville a perdu à bord du Canada durant l'excursion de dimanche après-midi la somme de \$120.

—Sa Grandeur Mgr Fabre est parti hier pour Saint-Rémi où il va presider à la bénédiction de cloches.

—Émile Clément dit Larivière, un repris de justice, a été arrêté pour tentative de vol sur un train à gare Bonaventure.

—M. F. C. Charlebois, marchand de nouveautés, rue Notre-Dame, a fait cession entre les mains de MM. Seath et Daveluy.

—M. Archambault, barbier, rue Notre-Dame, a informé la police qu'un de ses commis lui a volé des habits et de l'argent, et s'est sauvé.

—M. Cordingley, courtier, de Chicago, réclame du Wilson, par le ministère de M. M. Gouffion et G<sup>ts</sup>, avocats, \$25,000 de dommages pour libelle.

—Jean Monseu, âgé de 32 ans, demeurant No 8 rue Mignonne, s'est fait brûler la main à la fabrique de coton d'Hocheleuz. Il est à l'hôpital.

—Son Honneur le maire Beaupré est à Londres. Il partira pour l'Écosse la semaine prochaine et sera de retour à Montréal vers le 20 septembre.

—Luzanne Spencer, de la rue Saint-Constant a été condamnée hier matin, en cour de Police à \$95 d'amende pour vente de boissons sans licence. Elle a payé.

—M. J. B. G. Perrault, marchand de fer, rue Notre-Dame, a fait cession hier, Passif \$8,500; actif \$3,700. Son principal créancier est son père, \$3,000.

—La Société Coloniale de Construction a pris une saisie arrêt entre les mains des liquidateurs de la Banque d'Échange pour recouvrer les biens qu'ils ont appartenant à John Fletcher, de Rigaud.

—Louise Elson, âgée de 35 ans, vaza bondée, a attaqué un homme de police dans la rue Saint-Urbain. Elle a été condamnée hier matin, en cour de recorder, à \$10 ou trois mois aux travaux forcés.

—Un secrétaire du bureau central de santé a fait rapport des opérations du bureau depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Ce rapport contient une foule de renseignements précieux relatifs à la dernière épidémie et recommande fortement l'éducation hygiénique dans les écoles publiques.

—Un des matelots du S.S. "Norwegian", arrivé hier dans le port, a échappé à la mort pendant la traversée. Il est tombé du haut du mât de misaine sur le pont, sans se faire d'autre mal qu'un foulure au pied.

—Un architecte, qui semble très bien renseigné, dit qu'avant longtemps, un chemin de fer sera établi à l'ouest de la place Victoria, et que les gares Bonaventure et Dalhousie ne serviront plus que pour le fret. On parle beaucoup d'achat de terrains à cet endroit.

—Un nommé Camille Dupuis, qui était détenu dans la prison de cette ville pour subir son procès aux prochaines assises criminelles, sur l'accusation de vol avec intention de meurtre, s'est évadé la semaine dernière. La police n'a encore pu le retrouver.

—Les créanciers du marchand de tabac Isaacs ont demandé à sa fille sous le nom de laquelle il faisait commerce, de faire cession de ses biens, mais la demande a été suspendue, parce que certains créanciers travaillent à faire revenir Isaacs à Montréal. Les créances de la Banque Nationale sont amplement garanties.

—Un individu s'est présenté dans plusieurs maisons religieuses de cette ville et a demandé des secours en se donnant comme un ecclésiastique exilé. Comme on a découvert que c'était un truc de sa part, on l'a éconduit.

—M. E. S. Manny, gérant de l'association Hydro-Carrique est parti pour Chicago où il doit organiser l'installation d'un système de chauffage considérable pour le compte de M. l'abbé A. L. Bergeron, pasteur de la paroisse Notre-Dame de cette ville.

—Une action en séparation de corps a été présentée par Dame E. Lacombe contre son mari L. Desjardins, cultivateur à la paroisse de Saint-Vincent de Paul. Ils sont mariés depuis vingt-cinq ans et ont de grands enfants. L'action allègue mauvais traitements.

—M. Laurent Audette, fabricant de chaussures a laissé la ville. Ses créanciers inquiets ont demandé une cession de biens, mais la Cour a fait émettre un ordre enjoignant à M. Audette de comparaitre d'ici au 31 août. Alors, s'il y a lieu un curateur sera nommé.

—M. l'abbé Giband a dû subir hier matin un attentat à la joue. M. Giband a supporté l'opération avec beaucoup de courage et son état est aussi bon qu'on peut le désirer dans les conditions où il se trouve.

—Les membres du comité de l'Union nationale française, désireux de compléter le plus rapidement possible la somme nécessaire à l'achat d'une propriété pour la fondation d'une maison de refuge française ont organisé, pour le six septembre prochain, une grande excursion au clair de lune.

—Le capitaine Kimball et C. H. Furlong, de la brigade des pompiers de Boston, ont visité notre ville et ont été reçus avec chants de l'hospitalité de nos pompiers. Il y a à Boston 700 pompiers, 38 stations, 2 pompes à vapeur et 20,000 pieds de boyaux. Les pompiers y ont des gages beaucoup plus élevés qu'ici.

—Hier matin, MM. de Foville et Bielle, visiteurs de la maison mère de Saint-Sulpice, de Paris, sont partis pour Québec. Ces messieurs sont accompagnés par M. l'abbé Collin, supérieur du Séminaire de Montréal. Après avoir rendu visite à Son Eminence le cardinal Taschereau, les honorables visiteurs partiront pour l'Europe.

—M. F. André, professeur à l'école polytechnique est de retour de Paris, où il est allé passer deux mois.

—Un citoyen de cette ville a perdu à bord du Canada durant l'excursion de dimanche après-midi la somme de \$120.

—Sa Grandeur Mgr Fabre est parti hier pour Saint-Rémi où il va presider à la bénédiction de cloches.

—Émile Clément dit Larivière, un repris de justice, a été arrêté pour tentative de vol sur un train à gare Bonaventure.

—M. F. C. Charlebois, marchand de nouveautés, rue Notre-Dame, a fait cession entre les mains de MM. Seath et Daveluy.

—M. Archambault, barbier, rue Notre-Dame, a informé la police qu'un de ses commis lui a volé des habits et de l'argent, et s'est sauvé.

—M. Cordingley, courtier, de Chicago, réclame du Wilson, par le ministère de M. M. Gouffion et G<sup>ts</sup>, avocats, \$25,000 de dommages pour libelle.

—Jean Monseu, âgé de 32 ans, demeurant No 8 rue Mignonne, s'est fait brûler la main à la fabrique de coton d'Hocheleuz. Il est à l'hôpital.

—Son Honneur le maire Beaupré est à Londres. Il partira pour l'Écosse la semaine prochaine et sera de retour à Montréal vers le 20 septembre.

—Luzanne Spencer, de la rue Saint-Constant a été condamnée hier matin, en cour de Police à \$95 d'amende pour vente de boissons sans licence. Elle a payé.

—M. J. B. G. Perrault, marchand de fer, rue Notre-Dame, a fait cession hier, Passif \$8,500; actif \$3,700. Son principal créancier est son père, \$3,000.

—La Société Coloniale de Construction a pris une saisie arrêt entre les mains des liquidateurs de la Banque d'Échange pour recouvrer les biens qu'ils ont appartenant à John Fletcher, de Rigaud.

—Louise Elson, âgée de 35 ans, vaza bondée, a attaqué un homme de police dans la rue Saint-Urbain. Elle a été condamnée hier matin, en cour de recorder, à \$10 ou trois mois aux travaux forcés.

—Un secrétaire du bureau central de santé a fait rapport des opérations du bureau depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Ce rapport contient une foule de renseignements précieux relatifs à la dernière épidémie et recommande fortement l'éducation hygiénique dans les écoles publiques.

—Un des matelots du S.S. "Norwegian", arrivé hier dans le port, a échappé à la mort pendant la traversée. Il est tombé du haut du mât de misaine sur le pont, sans se faire d'autre mal qu'un foulure au pied.

Courrier de Montréal

—M. C. H. Parthenais, marchand de Lowell, Mass., est en ville.

—On a commencé la pose de nouveaux trottoirs sur la rue Notre-Dame Ouest.

—Un jeune garçon a été condamné à \$2 ou 15 jours pour résistance à la police.

—Un individu a été condamné à \$20 d'amende, hier matin, pour port d'armes illégales.

—La profondeur de l'eau dans le chenal du lac Saint-Pierre était hier matin de 20 pieds 4 pouces.

—Le 31 courant, Sa Grandeur Mgr Fabre ira brûler l'herbe anglaise de la nouvelle église de l'Épiphanie.

—Pour des raisons spéciales, le retraité des vicaires du diocèse de Montréal a été remis au 5 septembre.

—M. F. André, professeur à l'école polytechnique est de retour de Paris, où il est allé passer deux mois.

—Un citoyen de cette ville a perdu à bord du Canada durant l'excursion de dimanche après-midi la somme de \$120.

—Sa Grandeur Mgr Fabre est parti hier pour Saint-Rémi où il va presider à la bénédiction de cloches.

—Émile Clément dit Larivière, un repris de justice, a été arrêté pour tentative de vol sur un train à gare Bonaventure.

—M. F. C. Charlebois, marchand de nouveautés, rue Notre-Dame, a fait cession entre les mains de MM. Seath et Daveluy.

—M. Archambault, barbier, rue Notre-Dame, a informé la police qu'un de ses commis lui a volé des habits et de l'argent, et s'est sauvé.

—M. Cordingley, courtier, de Chicago, réclame du Wilson, par le ministère de M. M. Gouffion et G<sup>ts</sup>, avocats, \$25,000 de dommages pour libelle.

—Jean Monseu, âgé de 32 ans, demeurant No 8 rue Mignonne, s'est fait brûler la main à la fabrique de coton d'Hocheleuz. Il est à l'hôpital.

—Son Honneur le maire Beaupré est à Londres. Il partira pour l'Écosse la semaine prochaine et sera de retour à Montréal vers le 20 septembre.

—Luzanne Spencer, de la rue Saint-Constant a été condamnée hier matin, en cour de Police à \$95 d'amende pour vente de boissons sans licence. Elle a payé.

—M. J. B. G. Perrault, marchand de fer, rue Notre-Dame, a fait cession hier, Passif \$8,500; actif \$3,700. Son principal créancier est son père, \$3,000.

—La Société Coloniale de Construction a pris une saisie arrêt entre les mains des liquidateurs de la Banque d'Échange pour recouvrer les biens qu'ils ont appartenant à John Fletcher, de Rigaud.

—Louise Elson, âgée de 35 ans, vaza bondée, a attaqué un homme de police dans la rue Saint-Urbain. Elle a été condamnée hier matin, en cour de recorder, à \$10 ou trois mois aux travaux forcés.

—Un secrétaire du bureau central de santé a fait rapport des opérations du bureau depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Ce rapport contient une foule de renseignements précieux relatifs à la dernière épidémie et recommande fortement l'éducation hygiénique dans les écoles publiques.

—Un des matelots du S.S. "Norwegian", arrivé hier dans le port, a échappé à la mort pendant la traversée. Il est tombé du haut du mât de misaine sur le pont, sans se faire d'autre mal qu'un foulure au pied.

—Un architecte, qui semble très bien renseigné, dit qu'avant longtemps, un chemin de fer sera établi à l'ouest de la place Victoria, et que les gares Bonaventure et Dalhousie ne serviront plus que pour le fret. On parle beaucoup d'achat de terrains à cet endroit.

—Un nommé Camille Dupuis, qui était détenu dans la prison de cette ville pour subir son procès aux prochaines assises criminelles, sur l'accusation de vol avec intention de meurtre, s'est évadé la semaine dernière. La police n'a encore pu le retrouver.

—Les créanciers du marchand de tabac Isaacs ont demandé à sa fille sous le nom de laquelle il faisait commerce, de faire cession de ses biens, mais la demande a été suspendue, parce que certains créanciers travaillent à faire revenir Isaacs à Montréal. Les créances de la Banque Nationale sont amplement garanties.

—Un individu s'est présenté dans plusieurs maisons religieuses de cette ville et a demandé des secours en se donnant comme un ecclésiastique exilé. Comme on a découvert que c'était un truc de sa part, on l'a éconduit.

—M. E. S. Manny, gérant de l'association Hydro-Carrique est parti pour Chicago où il doit organiser l'installation d'un système de chauffage considérable pour le compte de M. l'abbé A. L. Bergeron, pasteur de la paroisse Notre-Dame de cette ville.

—Une action en séparation de corps a été présentée par Dame E. Lacombe contre son mari L. Desjardins, cultivateur à la paroisse de Saint-Vincent de Paul. Ils sont mariés depuis vingt-cinq ans et ont de grands enfants. L'action allègue mauvais traitements.

—M. Laurent Audette, fabricant de chaussures a laissé la ville. Ses créanciers inquiets ont demandé une cession de biens, mais la Cour a fait émettre un ordre enjoignant à M. Audette de comparaitre d'ici au 31 août. Alors, s'il y a lieu un curateur sera nommé.

—M. l'abbé Giband a dû subir hier matin un attentat à la joue. M. Giband a supporté l'opération avec beaucoup de courage et son état est aussi bon qu'on peut le désirer dans les conditions où il se trouve.

—Les membres du comité de l'Union nationale française, désireux de compléter le plus rapidement possible la somme nécessaire à l'achat d'une propriété pour la fondation d'une maison de refuge française ont organisé, pour le six septembre prochain, une grande excursion au clair de lune.

—Le capitaine Kimball et C. H. Furlong, de la brigade des pompiers de Boston, ont visité notre ville et ont été reçus avec chants de l'hospitalité de nos pompiers. Il y a à Boston 700 pompiers, 38 stations, 2 pompes à vapeur et 20,000 pieds de boyaux. Les pompiers y ont des gages beaucoup plus élevés qu'ici.

—Hier matin, MM. de Foville et Bielle, visiteurs de la maison mère de Saint-Sulpice, de Paris, sont partis pour Québec. Ces messieurs sont accompagnés par M. l'abbé Collin, supérieur du Séminaire de Montréal. Après avoir rendu visite à Son Eminence le cardinal Taschereau, les honorables visiteurs partiront pour l'Europe.

—M. F. André, professeur à l'école polytechnique est de retour de Paris, où il est allé passer deux mois.

—Un citoyen de cette ville a perdu à bord du Canada durant l'excursion de dimanche après-midi la somme de \$120.

—Sa Grandeur Mgr Fabre est parti hier pour Saint-Rémi où il va presider à la bénédiction de cloches.

—Émile Clément dit Larivière, un repris de justice, a été arrêté pour tentative de vol sur un train à gare Bonaventure.

—M. F. C. Charlebois, marchand de nouveautés, rue Notre-Dame, a fait cession entre les mains de MM. Seath et Daveluy.

—M. Archambault, barbier, rue Notre-Dame, a informé la police qu'un de ses commis lui a volé des habits et de l'argent, et s'est sauvé.

—M. Cordingley, courtier, de Chicago, réclame du Wilson, par le ministère de M. M. Gouffion et G<sup>ts</sup>, avocats, \$25,000 de dommages pour libelle.

—Jean Monseu, âgé de 32 ans, demeurant No 8 rue Mignonne, s'est fait brûler la main à la fabrique de coton d'Hocheleuz. Il est à l'hôpital.

—Son Honneur le maire Beaupré est à Londres. Il partira pour l'Écosse la semaine prochaine et sera de retour à Montréal vers le 20 septembre.

—Luzanne Spencer, de la rue Saint-Constant a été condamnée hier matin, en cour de Police à \$95 d'amende pour vente de boissons sans licence. Elle a payé.

—M. J. B. G. Perrault, marchand de fer, rue Notre-Dame, a fait cession hier, Passif \$8,500; actif \$3,700. Son principal créancier est son père, \$3,000.

—La Société Coloniale de Construction a pris une saisie arrêt entre les mains des liquidateurs de la Banque d'Échange pour recouvrer les biens qu'ils ont appartenant à John Fletcher, de Rigaud.

—Louise Elson, âgée de 35 ans, vaza bondée, a attaqué un homme de police dans la rue Saint-Urbain. Elle a été condamnée hier matin, en cour de recorder, à \$10 ou trois mois aux travaux forcés.

—Un secrétaire du bureau central de santé a fait rapport des opérations du bureau depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Ce rapport contient une foule de renseignements précieux relatifs à la dernière épidémie et recommande fortement l'éducation hygiénique dans les écoles publiques.

—Un des matelots du S.S. "Norwegian", arrivé hier dans le port, a échappé à la mort pendant la traversée. Il est tombé du haut du mât de misaine sur le pont, sans se faire d'autre mal qu'un foulure au pied.

DANS LA CAPITALE

Les réparations et améliorations aux diverses écoles de la ville sont terminées. Les classes s'ouvriront partout lundi. Les instituteurs sont les mêmes qu'avant les vacances.

Un jeune homme employé dans les scieries de Rockland s'est fait broyer une jambe à deux endroits par la chute d'une pièce de bois. Il est sous les soins du docteur R. A. Kennedy.

Le vapeur "Dolphin" est parti hier soir avec quatorze barges américaines, chargées de bois, à sa norquette.

On fait beaucoup de préparatifs pour le grand pique-nique à Billings Bridge, au profit de la nouvelle église que l'on construit actuellement en cet endroit, qui aura lieu le 2 septembre prochain.

Cette maladie qui faisait des ravages parmi la race chevaline est à peu près disparue.

Les nouveaux tuyaux d'égoût sur la rue York seront posés dans quelques jours.

La pose de la première pierre d'une nouvelle église catholique Romaine aura lieu à March dimanche prochain. On nous promet une cérémonie imposante.

M. Holmes, qui a le contrat pour la pose des égouts sur la rue Wellington, cherchait des journaliers hier et n'a pu en trouver autant qu'il en aurait désiré.

M. W. O. McKay a envoyé hier un grand nombre de voyageurs dans divers chantiers où ils auront un emploi constant pour l'automne et l'hiver.

Une dame de nouveau été insultée grossièrement, hier soir, sur la Côte de Sable. Il faudrait une bonne fois que ces malappris soient pincés tels que le mérite leur conduite.

Les visiteurs irlandais sont partis ce matin pour Montréal. De là ils se rendront à N. Y. ce soir et repartiront samedi pour leur native contrée.

Le vapeur "Ida", qui devait arriver hier soir vers 9 heures, n'est pas arrivé, au grand désappointement d'un bon nombre de personnes qui l'attendaient. L'ordinaire ce bateau arrive à des heures très régulières.

Le trottoir sur la rue Albert, côté sud, est en très-mauvais état. La corporation devrait voir immédiatement à le faire réparer avant qu'il soit cause d'accidents.

Depuis quelques jours, la température dont nous jouissons est délicieuse, aussi les excursions de toutes sortes sur l'eau, les pique-niques et les voyages de plaisir sont en grande vogue.

Le trou béant, près du pôle de télégraphe, sur la rue Rideau, en contiguë des Ponts des Sapeurs et Dufferin, existe toujours, tandis que le travail d'une heure tout au plus d'un journalier suffirait pour mettre en bon état cet endroit de la voie publique qui peut être la cause d'accidents sérieux.

Les travaux d'élevation de la voie des chars urbains sur la rue Sparks avancent rapidement. Cette rue, qui était continuellement boueuse, présentera à l'avenir, un tel aspect. Une ligne nouvelle a été ajoutée sur tout le parcours de la rue.

Un jeune garçon est disparu de la résidence de ses parents, depuis lundi. On demande des informations sur son compte. Il portait un habillement en drap noir, bas noirs et bottines lacées, chemise et collet blanc. Il demeurait No 270 rue Nepean, chez son père, John Dodd.

26 août—Anne Galloway, pour conduite de désordre, est acquittée; Peter Martin Jacobson et Peter Petersen Meiler, sont accusés de nouveau sur accusation de vols d'outils. Après une verte sermon, du magistrat les deux prisonniers sont condamnés à chacun trois années de pénitencier à Kingston, aux travaux forcés.

Alarmes Quelques minutes après 11 heures hier soir, une alarme fut donnée à la boîte 12, coin des rues Maria et Bay. La brigade du feu, comme d'habitude, fut rendue promptement sur les lieux et découvrit que le feu venait de se communiquer aux moles que l'on venait de remporter de fonte à la fonderie de M. Campbell. Quelques seaux d'eau arrêtèrent ce commencement d'incendie avant qu'il fut nécessaire d'avoir recours aux hydrants.

Bazar St Jean-Baptiste Le bazar pour l'achèvement de l'église St Jean Baptiste sera ouvert tous les jours dans l'ancienne église, rue Queen, jusqu'au 8 septembre prochain.

Le concours est ouvert entre l'Union St Joseph et l'Union St Thomas. Le prix offert à la société gagnante sera une magnifique statue du patron de cette société. Tous les membres et les amis de ces deux associations sont invités à voter en grand nombre. Soit au bazar St Jean-Baptiste, soit à la salle de l'Union St Joseph. Prix de chaque vote, 5 cents.

L'excursion à Thurso hier, au profit de la société St Vincent de Paul, a été couronnée d'un plein succès. Près de 700 personnes y ont pris part et durant tout le jour le joli village de Thurso a été en liesse. Les amusements n'ont pas fait défaut et tous se sont fort bien amusés. La recette sera abondante et les pauvres en profiteront. Le retour s'est effectué vers les 8 heures hier soir, chacun emportant un agréable souvenir de cette belle journée passée loin du tracé de la ville. Nos félicitations aux organisateurs.

La joute d'hier entre le club "Capitals" et les jeunes visiteurs Irlandais avait attiré sur le terrain du collège une foule d'à peu près 1,500 personnes. A l'arrivée de jouteurs étrangers, les acclamations retentirent de toutes parts sur les estrades et dans la foule. Ils étaient vêtus d'une chemise verte, pantalons blancs, bas verts et casquette blanche.

A 4 heures, la joute commença. Le club d'Ottawa a accepté de jouer la partie telle que les Irlandais la jouent, c'est à dire 10 contre 10 et le plus grand nombre de parts gagnées en deux demie heures, sans changer de but.

La partie fut des plus intéressantes. Les joueurs de la Verte Erin ont prouvé qu'ils étaient très habiles tant à la course qu'à la manière de saisir la balle et de la lancer. Après cinq minutes d'un jeu fort contesté les "Capitals" remportèrent la première victoire. La balle fut lancée pour la deuxième partie immédiatement. En moins d'une minute et demie les Irlandais gagnèrent la seconde partie, ce qui leur valut de chaleureux applaudissements. La troisième partie fut gagnée par les "Capitals" en 10 minutes et la quatrième par les Irlandais en 5 minutes. Les joueurs eurent alors un quart d'heure de repos.

La joute ayant de nouveau été reprise, la balle franchit en moins d'une minute le but des "Capitals", donnant une nouvelle victoire au club Irlandais. La sixième joute fut gagnée par les "Capitals" en 4 minutes. Les clubs se trouvaient alors avec trois parts chacun. Les "Capitals" redoublèrent leur jeu, et en 8 minutes gagnèrent la septième partie. La huitième partie fut gagnée par les Irlandais en 6 minutes. Comme l'heure fixée n'était pas loin d'arriver, on reprit de suite la neuvième joute, qui fut gagnée en 2 1/2 minutes par les "Capitals"; c'est donc une nouvelle victoire pour le club d'Ottawa. Les deux clubs avant de se séparer se félicitèrent mutuellement comme des gens qui viennent de prendre part à une joute des plus amicales.

La Maison Economique pour l'achat des meubles de ménage de toutes sortes, vend au prix des manufacturés, 553 rue Wellington. C. Lévesque. 14 juillet—3m.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow", et n'en prenez pas d'autre sorte.

ECHOS DE HULL

En promenade M. et madame Eddy sont en ce moment à Montréal. M. William Logue, de Maniwaki, est de retour de son voyage d'Europe.

Chemin d'Aylmer Un correspondant de l'Evening Journal qui écrit d'Aylmer, fait remonter à une date très reculée l'ouverture du chemin de Hull à Aylmer. La date exacte de l'ouverture du chemin est le 16 juin 1834. Le procès verbal est déposé au conseil de ville de Hull et porte la signature de M. John Chamberlin, commissaire de chemins.

L'excursion Le départ pour l'excursion à Papineauville aura lieu dimanche matin à 7 1/2 heures. Ce changement d'heure a été fait afin de permettre aux excursionnistes d'assister à l'une des deux basses-messes qui se disent avant cette heure, car l'arrivée à Papineauville aura lieu trop tard pour que les excursionnistes puissent entendre la messe.

Émeue Afin de faire place au stock considérable que j'ai acheté en vue du déménagement dans mon nouveau magasin, je ferai ce soir et demain soir, à mon magasin, bloc Poulin une encan de montres, bijoux, pendules, réveils matins, accordeons, violons, album, laine, etc., etc. Venez tous ce soir et demain soir.

L. N. DORION, bijoutier, Rue Principale, Hull.

Visite aux scieries Mardi soir, les visiteurs Irlandais de la Capitale ont visité, en compagnie des membres du club de crosse "Capitals" les scieries de M. Eddy en pleine opération. Ils ont beaucoup admiré ces vastes usines, semblaient à d'immenses ruches bourdonnantes où des centaines de travailleurs sont activement employés, spectacle rendu plus attrayant encore par les éblouissantes gerbes de lumière électrique qui éclairent les travailleurs. Les jeunes visiteurs de la vieille Irlande ne purent se lasser de scruter dans tous leurs détails les opérations de la coupe du bois et la vitesse avec laquelle d'énormes billets étaient transformés en bois de construction de différentes formes. Nos visiteurs, nous en sommes sûrs, garderont un excellent souvenir de cette visite qui leur a permis en même temps de contempler les superbes chutes des Chaudières.

BULLETIN COMMERCIAL La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères: Dieu et nos droits. Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont de St-Jacques.

PLAINTES—On ne peut pas tout avoir. Un dyspeptique de vieille date se plaint de ce que le remède du Dr Sey n'est pas aussi délicieux à prendre que certaines préparations dont il a toujours fait usage. Si ce monsieur a en vue de flatter son palais, il est bien facile de le faire; les confiseurs ne manquent pas. Mais s'il veut guérir, c'est l'action du remède, et non le goût, qu'il doit considérer. S'il l'avait fait dès le commencement, en prenant un véritable remède, comme le remède du Dr Sey, il y a peut-être longtemps que sa dyspepsie aurait disparu.

ACHETEZ vos meubles, effets et vos poêles à la Maison Economique, No 353 rue Wellington. 14 juillet—3m.

Personne ne peut vendre les savons au prix de la Maison d'Épargne, rue Dalhousie. Queen's Laundry, 6 cts. pris d'ailleurs, 8 cts; Savon Electric, 6 cts, pris d'ailleurs, 8 cts; savon enveloppé, 7 barres pour 25 cts; 25 palettes pour 25 cts.

Faites attention aux changements d'annonce tous les jours. Graines, 10 la livre. \$1 dans votre poche est mieux que dans celle d'un autre. N. A. SAVARD.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

De nouveau, il éprouva les flancs de son cheval, et sa course devint plus furieuse encore. Il traversa comme le vent le carrefour de la Croix-d'Arcy; il était vide. A l'entrée d'un des chemins était arrêté le cabriolet qui avait amené M. d'Escorval et l'abbé Midon; personne ne s'en était inquiété. Enfin, M. Lacheneur aperçut les fuyards.

Il poussa droit à eux, les chargeant des plus horribles malédictions et les accablant d'injures.

—Lâchez!... vocif